HABITATS NATURELS ET ESPÈCES

Le site « du réseau hydrographique du Gât mort et du Saucats » abrite plusieurs habitats naturels et espèces dits « d'intérêt communautaire », dont la préservation est un enjeu fort à l'échelle européenne (ce sont les habitats et espèces de la directive européenne « Habitats » de 1992) :

Habitats naturels prioritaires*: (Annexe II directive habitats)

Aulnaies-frênaies à Laîches espacées des petits ruisseaux

Végétation à Marisque

Communauté des sources et suintements carbonatés

Et aussi

Landes humides atlantiques tempérées à Bruyère ciliée et Bruyère à quatre angles

Aulnaies (frênaies) à hautes herbes)

Espèces prioritaires*: (Annexe IV directive habitats)

Vison d'Europe

Écaille chinée

Pique-prune

*L'Union Européenne considère ces habitats et espèces en danger de disparition et porte une attention particulière à leur conservation.

Communauté de Communes de Montesquieu

Site Montesquieu
1, allée Jean Rostand
33 651 MARTILLAC

Contact
Natura 2000 Gât Mort et Saucats

Tél. 05 57 96 43 04
ou 06 77 92 77 19

natura2000gms@cc-montesquieu.fr
www.cc-montesquieu.fr

En savoir plus

Portail Natura 2000 : www.natura2000.fr
DREAL Aquitaine : www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr
DOCOB et cartes du site : www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL

FLASH CODE

Conception et réalisation : Communauté de Communes de Montesquieu

LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE
du Gât Mort et du Saucats

Un site à préserver

Agrion de Mercure

www.
cc-montesquieu.fr

Le Site Natura 2000

Caractéristiques du site

- **Nom :** « Réseau hydrographique du Gât mort et du Saucats » (site n°FR7200797)
- **Département :** Gironde
- **Communes concernées :** Ayguemorte-les-Graves, Beautiran, La Brède, Cabanac-et-Villagrains, Castres-Gironde, Saint Médard d'Eyrans, Saint Morillon, Saint Selve, Saucats, Hostens, Louchats et Saint Magne.
- **Superficie :** 1400 hectares
- **Désignation du site comme Zone d'Importance Communautaire :** Décembre 2004
- **Validation du DOCOB* :** 27 janvier 2011
- **Structure animatrice :** Communauté de Communes de Montesquieu

* **DOCOB** (DOCument d'OBjectifs) : document de référence du site (diagnostic écologique, mesures de gestion, ...)

2. Landes et Pins

3. Confluence de la Garonne et du Gât Mort

3. Angélique des Estuaires

1. Le Saucats

5. Le Gât Mort

4. Prairie

6. Drosera

Périmètre du site Natura 2000 «réseau hydrographique du Gât Mort et du Saucats»

Périmètre du site Natura 2000 «bocage humide de Cadaujac et Saint Médard d'Eyrans»

Natura 2000, un réseau écologique européen...

L'Union Européenne a choisi d'agir pour la conservation de la biodiversité en s'appuyant sur un réseau de sites désignés pour leur diversité biologique exceptionnelle. L'ensemble de ces sites constituent le réseau Natura 2000, résultat de la mise en œuvre de deux directives européennes : la directive « Oiseaux » de 1979 et la directive « Habitats » de 1992. Du fait de sa grande richesse biologique, le « réseau hydrographique du Gat mort et du Saucats » a été retenu pour intégrer le réseau Natura 2000.

Hydro, comme eau... graphie comme écriture...

Affluents de la rive gauche de la Garonne, les cours d'eau du Saucats et du Gat mort traversent sur près de 50 km, un territoire principalement boisé (feuillus et pinède) mais également des espaces de prairies, landes et marais.

Cette alternance de milieux ouverts, fermés et humides crée une mosaïque de milieux particulièrement favorable à une faune et une flore riche et diversifiée.

La ripisylve (forêt de rive) est présente sur la quasi totalité des cours d'eau constituant ainsi ce que l'on appelle le corridor écologique.

La Communauté de Communes de Montesquieu s'est engagée pour protéger ce site exceptionnel en tenant le rôle d'animateur du dispositif Natura 2000 avec l'ensemble des communes concernées. L'objectif du dispositif Natura 2000 est d'assurer la conservation de ce patrimoine naturel remarquable en offrant la possibilité aux usagers (propriétaires, exploitants agricoles...) de s'investir dans la gestion de leurs parcelles par la signature de **Contrats Natura 2000** ou de la **Charte Natura 2000**.